

Ici encore, ce sont les accents dont *la similitude rythmique accuse l'antithèse*. (1)

N'est-ce pas encore le nombre qui renforce ce passage du plaidoyer de M^{re} Marie pour Jeanne :

“ Un siècle | ne devine pas | le siè | cle qui *sui*vr*a* ;
—et s'il apparaît un homme | en avant de son époque,—il
*par*le,—on ne le comprend *pas* ;—il *agit*,—on le persécu-
te ;—il agit encore,—on le *tue*. ”

On dirait presque ce sont des vers.

C'est donc, je le répète, “ le développement logique du sens qui crée le rythme,” (2) c'est-à-dire, qui délimite les groupes sonores et détermine leurs dimensions. Par là, le rythme devient l'auxiliaire de la raison, et peut,

..... chez le lecteur dompté,
Comme avec des clous d'or, fixer la vérité. (3)

Les *clous d'or* dont parle le poète, ce sont les accents, dont l'énergie grave profondément dans l'esprit chaque élément de la pensée.

En effet, comme nous l'avons déjà vu en parlant de l'accent rythmique, une pensée se compose de plusieurs idées simples, que l'esprit saisit d'abord séparément, l'une après l'autre, avant d'embrasser l'ensemble. En bien, le rythme assemble par groupes distincts les mots qui, étroitement liés ensemble, expriment chacune de ces parties de la pensée.

Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur.

Les trois idées simples que renferme ce vers, sont clairement indiquées par les accents rythmiques qui frappent les sons dominants de chaque groupe de mots : *jour, pur, cœur*.

Le jour—n'est pas plus *pur*—que le fond de mon *cœur*.

Même au point de vue de la clarté du discours et de la force de l'argumentation, le rythme est donc chose importante. Peut-être même la puissance de conviction d'un syllogisme bien constitué n'est-elle pas étrangère au grou-

(1) R. R. Longhayé.

(2) R. de Souza, “ Le rythme poétique.”

(3) Ls. Veuillot, *Satire*.